

Récapitulatif Assurance de plongée « Lafont » 2022-2023

Nous proposons au sein du COSS les assurances Loisir 1,2 et 3.

Lorsque vous serez enregistré, vous pourrez modifier votre assurance avec la couverture la plus adapté à votre besoin.

L'assurance Loisir 1 est obligatoire si vous souhaitez plonger en Espagne ou à l'étranger.

Ci-dessous les principales garanties.

ASSURANCE LOISIRS DE BASE

Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Piscine
<p>Frais de recherche et de sauvetage : 10 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 15 000 € dans le pays de domiciliation / 50 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale : 11 500 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 15 000 € Consulter la notice</p>	<p>Frais de recherche et de sauvetage : 15 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 30 000 € dans le pays de domiciliation / 50 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale : 40 000 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 25 000 € Garantie Bris de Matériel : 500 € Consulter la notice</p>	<p>Frais de recherche et de sauvetage : 25 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 31 500 € dans le pays de domiciliation / 300 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale : 90 000 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 45 000 € Garantie Bris de Matériel : 500 € Consulter la notice</p>	<p>Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 8 00 € dans le pays de domiciliation / 40 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'Invalidité Permanente et Totale : 11 500 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 8 00 € Garantie Bris de Matériel : 300 € Consulter la notice</p>
○ 20 €	○ 25 €	○ 42 €	○ 11 €

ASSURANCE LOISIRS TOP

Loisir 1 Top	Loisir 2 Top	Loisir 3 Top
<p>Garanties de la formule Loisir 1, plus : Annulation voyage plongée Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongée Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger" Consulter la notice</p>	<p>Garanties de la formule Loisir 2, plus : Annulation voyage plongée Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongée Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger" Consulter la notice</p>	<p>Garanties de la formule Loisir 3, plus : Annulation voyage plongée Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongée Garantie "Avance sur caution pénale à l'étranger" Consulter la notice</p>
○ 39 €	○ 50 €	○ 83 €

ASSURANCE ANNULATION / INTERRUPTION / BAGAGES – SÉJOURS PLONGÉE DE 21 JOURS MAXIMUM

Pack Voyage
<p>Annulation voyage plongée. Interruption voyage plongée en cas de rapatriement médical. Interruption voyage plongée en cas de retour anticipé suite au décès d'un proche. Interruption de vos activités de plongée en cas d'atteinte corporelle. Perte - vol - destruction de bagages voyage plongée. Ces garanties sont valables pour les séjours plongée n'excédant pas 21 JOURS et pour tout sinistre garanti survenu DANS LES 30 JOURS précédant votre départ. Consulter la notice</p>
○ 8 €